

Le cimetière gallo-romain de Chevrens, ct. de Genève

Autor(en): **Reber, B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **21 (1919)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-159796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le cimetière gallo-romain de Chevrens, ct. de Genève.

Par *B. Reber*.

Chez nous l'époque historique commence avec l'apparition des Romains et leur domination. Jules César arrive à Genève l'an 58 avant notre ère, c'est donc avec cette date que le temps préhistorique cesse. Cela ne veut pas dire que d'un jour à l'autre les habitudes des gens aient changé visiblement, au contraire, les Gaulois du pays (dans notre contrée les Allobroges, les Hélvètes, les Séduens, etc.) ont peu à peu adopté la civilisation des Romains tout en conservant leur religion, leurs croyances et leurs habitudes.

Dans plusieurs cimetières nous trouvons les preuves que les habitants autochtones du pays gardèrent leurs usages jusqu'au 4^e et 5^e siècle de notre ère. Dans ces tombeaux on rencontre des objets typiques des Gaulois et des Romains. Un cimetière très caractéristique à ce sujet est celui de Chevrens, sur lequel je reviendrai en particulier.

Il est indispensable de faire remarquer ici qu'à bien d'autres endroits j'ai constaté la même poterie et la grande ressemblance des autres objets. Je cite surtout Confignon ¹⁾, la Maladière de Meyrin ²⁾, Corsier, la rue du Vieux-Collège à Genève ³⁾, St-Maurice et d'autres. Je viens d'indiquer mes publications antérieures, dans lesquelles le chercheur trouvera à satisfaire sa curiosité. J'ajoute que le Dr D. Viollier ⁴⁾ cite des tombeaux et objets de l'époque de La Tène (gauloise, gallo-romaine) trouvés à Chancy (Passeirez), tombe de femme, en 1849; à Troinex et à Corsier. Très sommairement je parle de beaucoup de ces endroits ayant fourni des cimetières antiques dans une plus récente publication ⁵⁾.

C'est du cimetière de Chevrens, commune d'Anières que je tiens à donner une brève description. Quoique à deux reprises (Recherches etc. p. 200 à 206; Esquisses etc. p. 248 à 253) je me sois déjà occupé de ce cimetière très étendu, je me vois dans l'obligation d'y revenir et de présenter en particulier une description exacte des objets de ma collection.

Résumons d'abord brièvement les deux premières notices. Les carrières de sable contenant à la surface les tombeaux dont il est question ici, sont situées sur le chemin vicinal prenant à la douane de Corsier et menant au village de Chevrens, même assez près de ce dernier endroit. Une couche d'humus de 15

¹⁾ *B. Reber*, Le cimetière romain de Confignon. Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien évêché de Genève. Genève 1892. (Mém. et docum. de la Soc. d'Hist. et d'Archéolog. de Genève, t. XXIII).

²⁾ *B. Reber*, Recherches archéologiques à Genève et aux environs. Genève 1901 (p. 49 à 52).

³⁾ *B. Reber*, Esquisses archéologiques sur Genève et les environs. Genève 1902—5 (p. 251 à 253).

⁴⁾ Dr D. Viollier, Les civilisations primitives de la Suisse. Les sépultures du second âge du fer sur le plateau suisse. Genève 1916.

⁵⁾ *B. Reber*, Mélange historico-archéologique. Genève 1916.

à 25 cm d'épaisseur couvre le sable et le gravier dont la profondeur est de plusieurs mètres. Extérieurement rien, ni tumulus, ni pierre, ni enfoncement ne fait présumer la présence de tombeaux, très simple, du reste, les morts ayant été mis sans autre dans la fosse, accompagnés de quelques objets et recouverts

de terre. J'ai observé des tombeaux de 40 cm jusqu'à 1 m 25 de profondeur. Les morts ont leur visage tourné vers le lac, c'est à dire vers le nord-est.

Si à la surface rien n'indique la présence de tombeaux, par contre dans la coupe verticale du terrain on reconnaît de suite l'entaille pratiquée pour le tombeau et le remplissage avec un matériel différent. Le 20 septembre 1901 j'ai constaté dans la paroi nord-ouest de la gravière trois tombeaux semblables entre eux. L'emplacement se trouve sur le sommet d'une très longue colline avec une vue splendide sur le lac, le Jura et les Alpes. Ces tombeaux ne présentent aucune construction en dalles; on a déposé les morts, comme je viens de le faire remarquer, directement dans la fosse et on les a recouverts de terre.

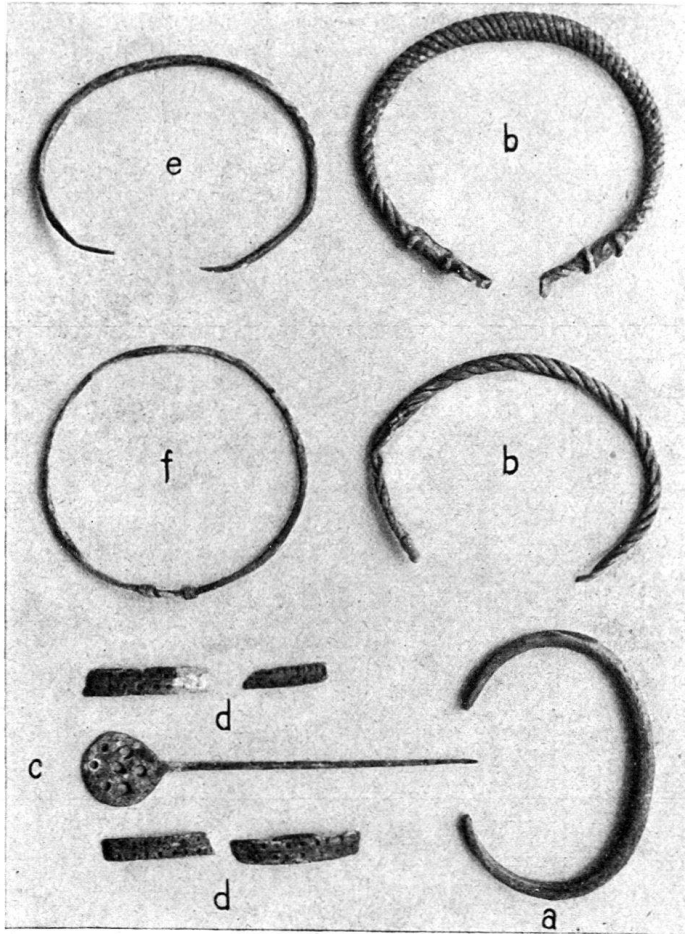


Fig. 1

Les ossements sont très détériorés et fragiles, ce qui s'explique parfaitement par ce terrain excessivement propice à une prompt décomposition et à l'assimilation complète de la matière organique. Le mobilier funéraire prouve que nous nous trouvons en présence de tombeaux préchrétiens, sans doute gallo-romains.

Les objets en bronze, trouvés dans les tombeaux de Chevrens, malgré leurs divergences, n'appartiennent pas à des périodes très éloignées les unes des autres, au contraire à des siècles qui se sont suivis directement. On peut classer tous ces objets, poterie et verrerie y comprises, dans la période des premiers siècles de notre ère, c'est à dire jusqu'à la fin (chez nous) de l'empire romain. Cependant quelques-uns de ces objets dénotent un caractère différent et il serait permis de les supposer de périodes antérieures. Ainsi un bracelet en bronze, trouvé en 1904 (fig. 1 a) pourrait se classer parmi les objets de l'époque

du bronze, s'il n'avait pas été trouvé dans ces tombeaux gallo-romains. Ensuite on y remarque des bracelets en simple fil de bronze, les bouts entrelacés, d'autres sont plats, avec des ornements linéaires et des croix de St-André, comme on les a constaté fréquemment dans la seconde Tène.

D'autres bracelets encore, formés de fils de bronze enroulés les uns aux autres, avec un cercle et un crochet aux extrémités, produisant un fort joli effet, appartiennent à la technique et au goût romains. Ces tombeaux de Chevrens nous prouvent donc clairement, que pendant des siècles, probablement depuis la soumission des Allobroges, 112 ans avant notre ère jusqu'à la fin de l'empire au 4^e ou 5^e siècle, les Gaulois autochtones et les Romains vivaient, dans cette campagne paisible, en très bonne harmonie et dormaient la paix éternelle ensemble dans le même champ du repos. J'ajoute à présent une description un peu plus détaillée des objets provenant du très intéressant cimetière de Chevrens.

Le bracelet en bronze (fig. 1 a) trouvé en 1904, de forme ovale, de 6 cm sur 0,045, avec un vide du côté des bords amincis de 0,035, présente des singularités surprenantes. Ce bijou coulé, extérieurement poli, sans ornements, couvert d'une patine verte très régulière, est incrusté intérieurement, à des distances irrégulières de 17 à 6 mm, de 15 tout petit cercles de différentes grandeurs, en un métal brillant, probablement en or. Jusqu'à présent je n'ai pas pu trouver un objet analogue. Puisque ces cercles se trouvent sur la face intérieure, ils sont tout d'abord invisibles à l'observateur, donc il n'est pas question de décoration. Quel est alors le but, l'intérêt de ce travail surprenant? Supposait-on déjà un effet médical à la réunion de plusieurs métaux, ou s'agit-il d'une croyance, d'une superstition?



Fig. 2

A un autre point de vue encore ce bracelet est bien curieux. Il affecte complètement la forme et la facture des bracelets de l'époque du bronze et il fut trouvé au milieu de tombeaux et d'objets du 2^e au 4^e siècle. Logiquement on ne peut pas admettre qu'à l'époque gallo-romaine on ait fabriqué des bracelets d'une forme aussi antique. On se trouve donc devant une double énigme: la forme d'une époque bien antérieure et l'incrustation d'un métal précieux, mais cachée et invisible. Il faudra nécessairement continuer les investigations sur ce très intéressant objet.

A sa visite, en 1912, Déchelette, le grand archéologue français, étudia longtemps cet objet qu'il trouva très curieux et très intéressant. Il ne lui connaissait aucune analogie. Il reste donc, en attendant, unique.

Dans le but d'attirer le plus possible l'attention des savants sur ce fait

jusqu'à présent unique, afin de trouver peut-être des observations analogues ou des explications plausibles j'ajoute une figure de l'intérieur de ce bracelet (fig. 2). Il est impossible de voir tous les cercles à la fois. La photographie n'en présente que la plus petite partie. Mais cela suffit pour s'en faire une idée.

Heierli ¹⁾ cite bien un „celt“, plutôt un ciseau en bronze, muni entre les faibles ailerons, de deux lignées de petits „clous“ en or. D'après la figure, cette décoration, — car ici il s'agit évidemment de celà, ressemble bien un peu aux cercles du bracelet de Chevrens. Cet objet très remarquable a été trouvé au Renzenbühl, près Strättligen, au bord du lac de Thoune.

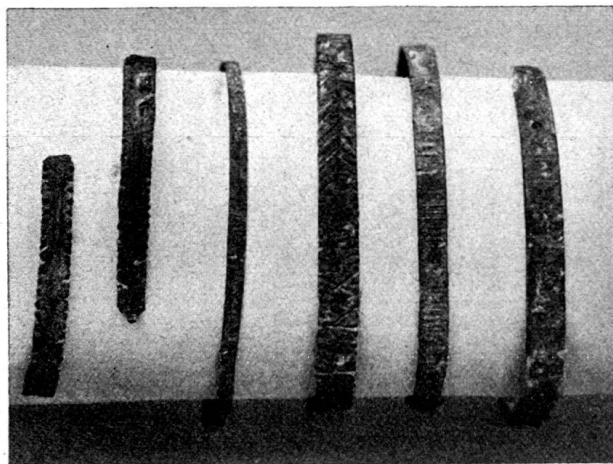


Fig. 3

Les deux bracelets en fils de bronze enroulés en spirales (fig. 1 b), trouvés en 1904, doivent, comme je l'ai déjà fait remarquer, être considérés comme appartenant à l'art romain. Un de ces bracelets est si bien conservé qu'il possède toute sa flexibilité et que le crochet et le cercle de fermeture jouent encore parfaitement.

Une fort curieuse épingle (fig. 1 c) trouvée en 1901, mérite une attention spéciale. C'est, en petit, il est vrai, le prototype des épingles à cheveux, comme elles se portent encore aujourd'hui dans certaines

contrées de la Suisse, par exemple Unterwald et Appenzell. La tige de l'épingle, d'une longueur de 9 cm porte une plaque à peu près ronde, trouée au centre et présentant tout autour encore six autres trous ronds. Comme la plaque est mince et plate, il est permis de supposer qu'elle a été couverte d'un émail et que les trous servaient au sertissage de coraux ou de pierreries. Voilà encore un objet qui nous fait regretter que la mise au jour de ces tombeaux n'ait pas été mieux observée, car il nous fait comprendre que bien des documents curieux ont passé inaperçus et se sont perdus.

On trouve dans un article de Forrer ²⁾ sur les aiguilles à tenir les habits (Gewandnadeln) une, qui s'approche de la nôtre, malgré qu'elle appartienne à l'époque du bronze.

D'autres bracelets de plusieurs types et pouvant tout aussi bien appartenir à la II. Tène et être restés en usage chez les Gaulois encore du 2^e au 4^e siècle, ont été trouvés en 1904. Dans la fig. 3 on remarque six de ces bracelets de différentes décorations, largeur et grandeurs; la fig. 1 d, nous présente quatre morceaux d'un autre type. Un certain nombre d'entre eux n'ont pas été repro-

¹⁾ *Jacob Heierli*, *Urgeschichte der Schweiz*. Zürich 1901 (S. 244).

²⁾ *Dr. Robert Forrer*, *Reallexikon der prähistorischen, klassischen und frühchristlichen Altertümer*. Berlin et Stuttgart (1907), p. 277, fig. 16.

duits, n'ajoutant rien de nouveau comme forme et décoration. Quatre agglomérations de plusieurs morceaux entremêlés d'étoffes insuffisamment décomposée méritent une mention spéciale. Cette conservation partielle permettrait même d'étudier la composition de ces matériaux.

Ces bracelets, en de minces bandes en bronze, dont une seule forme un cercle complet avec les deux bords soudés, de plus de 6 cm de diamètre, ont une largeur qui va de 2 à 7 mm. Quant à la décoration elle est très simple, mais entièrement ciselée à la main. On y remarque des lignes simples ou formées de petits trous ou entailles faisant le tour de la pièce, aussi des lignes parallèles par groupes de huit, alternant toujours avec un espace libre. Un seul de ces bracelets porte une décoration un peu plus compliquée, cependant exclusivement linéaire. La plupart de ces bracelets n'étaient pas soudés en un cercle, mais à bord libre et la pièce flexible, pour pouvoir l'élargir à volonté. On y voit aussi deux bracelets en fil rond, dont un ouvert et à bords amincis (fig. 1 e); l'autre avec les bords roulés, un autour de l'autre en laissant la facilité de régler le diamètre d'après le volume du bras (fig. 1 f). En

En somme toute cette parure laisse entrevoir une bien modeste population.

La poterie trouvée dans les tombeaux de Chevrens, assiettes, cruchons, vases se présente dans toute la simplicité de la poterie de campagne. Elle est, du reste, absolument typique et a été constatée non seulement chez nous mais dans beaucoup de cimetières de ce côté des Alpes. C'est la poterie purement romaine du 2^e au 4^e siècle. Il faut en conclure et c'est très aisé, étant donné le goût des Romains, que les envahisseurs du pays suivaient leurs traditions d'excellents potiers, tandis que les Gaulois autochtones de la contrée manifestent très caractéristiquement leur influence dans les fibules, épingles et bracelets, c'est à dire dans la métallurgie.

Nous voyons parmi cette poterie rustique, rouge, sans ornements et un faible vernis deux assiettes (fig. 4); un petit vase de forme élégante et deux cruchons (fig. 4, 1 et 3). D'après les fragments et les nombreuses pièces que je sais en possession de plusieurs personnes, ces poteries ont été assez abondantes.

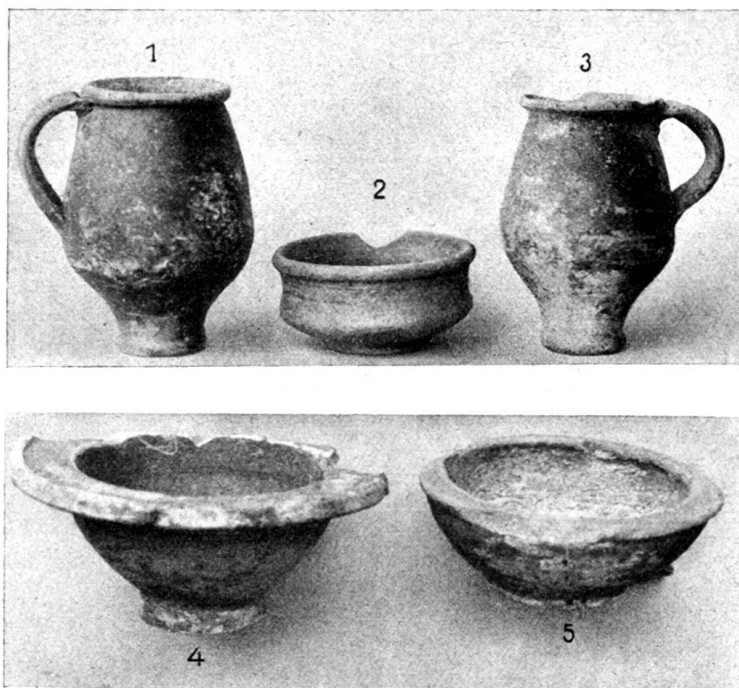


Fig. 4

L'unique objet en verre que j'ai constaté jusqu'à présent est un flacon, un peu bosselé, irrégulier de forme, mais entier, mesurant 9 cm en hauteur et 6 cm en diamètre. Comme genre, ce flacon cadre entièrement avec la simplicité de la poterie (fig. 5).

Depuis quelque temps les gravières de Chevrens sont abandonnées. Il est probable qu'elles continueront à être exploitées plus tard. A ce moment là on trouvera sans doute de nouveaux tombeaux, parce que le terrain, sur une grande étendue, se présente d'une façon uniforme et il n'existe pas de raison, qu'il ne fasse pas partie de cette vaste nécropole.



Fig. 5

Mes observations sur le cimetière de Chevrens s'étendent sur les années 1901 jusqu'à 1906. Mais même depuis je ne l'ai jamais perdu de vue, comme, du reste, tous les autres endroits une fois reconnus comme intéressants. J'étais d'accord avec la propriétaire pour entreprendre des fouilles systematiques. Mais le temps pour ce travail m'a manqué.

Ce fut M. Alfred Cartier, directeur général des Musées de Genève qui entreprit, en 1908, sur l'emplacement du cimetière de Chevrens des fouilles régulières et méthodiques sur seize tombes. Les observations seront réunies dans un mémoire qui complètera, m'a dit M. Cartier lui-même, bientôt ma communication. Sans vouloir empiéter sur lui, je ne dirai, en passant, que M. Cartier a constaté encore l'extrême pauvreté qui règne autour de ces morts.

Cependant il a fait une trouvaille importante qui permet la conclusion que ce cimetière a été utilisé jusqu'à la fin du 4^e ou au commencement du 5^e siècle, donc à l'époque où l'invasion des Burgondes s'approchait. Ce sont trois monnaies romaines. M. Cartier, très aimable et serviable, comme d'habitude, du reste, a bien voulu m'écrire un mot à ce sujet. Je lui en exprime toute ma gratitude.

Les monnaies de bronze, dit M. Cartier, trouvées dans l'une des tombes du cimetière de Chevrens, que j'ai explorées en 1908, sont les suivantes: 1 petit bronze d'Honorius (395—442), très important parce qu'il fixe la date de cette partie nord du cimetière; 1 autre indéterminable; 1 moyen bronze du haut empire, mais dont une détermination plus exacte n'a été possible. Ainsi nous sommes fixés sur l'époque de la fin de ce cimetière. Pour le commencement les bracelets surtout nous permettent de le fixer environ un siècle avant notre ère. Quelques-uns, en effet, portent bien un caractère typique de l'époque gauloise.